

GREENPEACE FRANCE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

**13, rue d'Enghien
75010 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

GREENPEACE FRANCE

13, rue d'Enghien
75010 PARIS

A l'assemblée statutaire de l'association GREENPEACE FRANCE ,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée statutaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GREENPEACE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d’émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Nos travaux ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d’ensemble des comptes. Plus particulièrement, nous avons porté notre attention sur :

- La conformité aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08, en ce qui concerne l’établissement du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d’emploi annuel des ressources (CER) ;
- Le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour l’élaboration de ces documents, telles que décrites dans le chapitre « Compte d’emploi des ressources collectées auprès du public » de l’annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du directeur exécutif et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris

FCN

Commissaire aux comptes

Sofiane KLEZO

Aurélia NOGUEIRA

Associés

ANNEXE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

GREENPEACE FRANCE

13, rue d'Enghien

75010 PARIS

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

Présentation des comptes annuels

SOMMAIRE

INFORMATIONS		Pages
BILAN		
	Actif	1
	Passif	2
COMPTE DE RESULTAT		3
ANNEXE		4
INFORMATIONS GENERALES		5
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILANS		
	Comptes d'actif	7
	Comptes passif	9
	Créance et dettes	10
	Détail des disponibilités	11
	Détail des valeurs mobilières de placement	11
	Charges et produits constatés d'avance	12
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT		
	Produits des legs	13
	Honoraires commissaire aux comptes	13
	Charges et produits exceptionnels	14
AUTRES INFORMATIONS		
	Passif social	15
	Rémunération des salariés, des dirigeants salariés et des dirigeants élus	16
	Valorisation du bénévolat	16
	Fonds dédiés	17
COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES		
	Tableau de valorisation des fonds propres	18
	Règles et méthodes comptables	19
	Répartition budgétaire de notre contribution à Greenpeace Global	20
	Composition de notre contribution à Greenpeace Global	20
	Tableau des charges par département après ventilation	21
	Tableau de compte de résultat par origine et destination	22
	Tableau de compte d'emploi annuel des ressources	23

Bilan Actif

ACTIF	2024			2023
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 684 246	2 253 469	3 430 777	3 364 836
Terrains	2 000 000		2 000 000	2 000 000
Constructions	883 317		883 317	883 317
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 760 801	2 253 469	507 331	459 589
Immobilisations corporelles en cours	40 128		40 128	21 930
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières	176 187	0	176 187	174 610
Participations et Créances rattachées	9 275		9 275	9 275
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	166 912		166 912	165 336
Total I	5 860 433	2 253 469	3 606 964	3 539 447
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	418 232		418 232	361 953
Créances	90 723		90 723	648 650
Créances Greenpeace International	327 435		327 435	185 720
Créances autres Greenpeace	78 993		78 993	120 451
Autres	541 072		541 072	
Valeurs mobilières de placement	2 130 348		2 130 348	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 479 080		6 479 080	7 957 040
Charges constatées d'avance	326 745		326 745	322 256
Total II	10 392 627	0	10 392 627	9 596 070
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	16 253 060	2 253 469	13 999 590	13 135 517

Bilan passif

PASSIF	2024	2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	7 336 017	7 460 597
Excédent ou déficit de l'exercice	362 518	-124 580
<i>Situation nette (sous total)</i>	7 698 535	7 336 017
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	7 698 535	7 336 017
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	27 000	
Total II	27 000	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 766 585	1 571 267
Provisions pour charges		
Total III	1 766 585	1 571 267
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	614 647	4 227 287
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	3 892 824	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes Greenpeace International		
Dettes autres Greenpeace		946
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	4 507 471	4 228 233
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	13 999 590	13 135 517

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2 024	2 023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		1 088
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financiers		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	29 918 358	29 793 708
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières du Fonds de dotation Greenpeace	1 600 000	1 050 000
Contributions financières autres bureaux Greenpeace	2 209 475	2 187 719
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	180 713	15 112
Total I	33 908 546	33 047 628
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et approvisionnements	222 088	222 088
Variation de stock	8 883	
Autres achats et charges externes	7 428 647	7 405 280
Aides financières Greenpeace Global	9 890 643	9 827 792
Impôts, taxes et versements assimilés	1 231 167	1 173 930
Salaires et traitements	9 689 305	9 361 517
Charges sociales	4 747 677	4 398 036
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	149 209	121 083
Dotations aux provisions		
Reports en fonds reportés		
Contribution à Greenpeace International		
Autres charges	253	866
Total II	33 367 872	32 510 592
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	540 674	537 035
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation	9	8
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 850	17 725
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	539	1 194
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	21 397	18 928
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	4 113	620
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	4 113	620
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	17 285	18 308
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	557 958	555 343
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 242	8 622
Sur opérations en capital	1 400	300
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	204 682	68 518
Total V	213 324	77 440
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	8 764	14 568
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	400 000	742 795
Total VI	408 764	757 363
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-195 440	-679 923
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	34 143 268	33 143 995
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	33 780 750	33 268 575
EXCEDENT OU DEFICIT	362 518	-124 580
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	2 031 180	1 432 019
TOTAL	2 031 180	1 432 019
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	2 031 180	1 432 019
TOTAL	2 031 180	1 432 019

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 , dont le total est de 13 999 590,46 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et faisant apparaître un excédent de 362 518,10 Euros.

La durée de cet exercice est de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

INFORMATIONS GENERALES

1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association GREENPEACE France a pour but la protection de l'environnement et de la biodiversité de la planète sous toutes ses formes, et en particulier :

- la lutte contre la menace nucléaire et la promotion du désarmement et de la paix ;
- la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie ;
- la lutte contre les pollutions et nuisances portant atteinte aux équilibres fondamentaux des océans, du sol, du sous-sol, de l'air, de l'eau, de la biosphère, du climat, des sites et paysages ;
- l'action pour la défense des intérêts des consommateurs, des usagers et des contribuables dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'alimentation, de l'énergie, de la gestion des déchets, de l'urbanisme, de la publicité et du cadre de vie.

Elle exerce toute action visant à mener à bien son objet social, y compris dans les domaines de la gouvernance, de la responsabilité sociétale des entreprises et de la probité publique.

Elle exerce ses activités sur l'ensemble du territoire de la République ainsi qu'en dehors de ses frontières au moyen notamment d'actions devant toutes les juridictions nationales, régionales ou internationales.

Elle pourra exercer toutes actions devant les administrations ou organisations locales, nationales, régionales ou internationales. Elle pourra coopérer avec les autres associations GREENPEACE et, de manière générale, avec toute association poursuivant un but similaire, et participer aux activités de la fondation de droit néerlandais STICHTING GREENPEACE COUNCIL.

L'action de l'association GREENPEACE France est guidée par les valeurs suivantes : la non-violence, l'indépendance et l'action collective.

L'association s'interdit de recevoir des dons ou des subventions de la part de sociétés privées ou d'organismes publics.

Les moyens mis en oeuvre par GREENPEACE sont pacifiques.

GREENPEACE est une association indépendante. Son action est exclusive de tout engagement politique, syndical ou corporatiste.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de fonctionnement
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l'exercice 2024 de l'association GREENPEACE France ont été établis et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables aux personnes morales de droit privé à but non lucratif et définies par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

3 ELEMENTS EXCEPTIONNELS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Deux dons pour un total de 27 000€ ont été enregistrés en "Fonds dédiés" dans le passif car ils correspondent au financement d'un projet sur 2025.

4 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L=linéaire, D=dégressif, E=exceptionnel)

Immobilisations	amort . pour dépréciation
Logiciels	33,33%L
Matériel et outillage	20%L
Agencements et installations	10%L
Matériel de transport	20%L
Mobilier	33,33%L
Matériel de bureau et informatique	20%L

5 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur nette réalisable si celle-ci est inférieure.

6 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Réévaluations	Acquisit.Apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE - I			
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II			
Terrains	2 000 000		
Constructions sur sol propre	883 317		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales			
Installations techniques, outil industriels	135 812		5 643
Installations générales, agencements, divers	1 799 819		52 454
Matériel de transport/Zodiac/Vélos	220 494		113 459
Matériel informatique	377 727		14 855
Mobilier	46 919		10 540
Immobilisations corporelles en cours	21 930		18 198
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	5 486 018		215 149
Autres participations	9 275		
Prêts, autres immobilisations financières	165 336		1 576
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV	174 610		1 576
TOTAL GENERAL	5 660 629		216 725

RUBRIQUES	Virements	Cessions	Fin exercice	Valeur origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE - I				
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II				
Terrains			2 000 000	
Constructions sur sol propre			883 317	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales				
Installations techniques, outil industriels			141 455	
Installations générales, agencements, divers			1 852 274	
Matériel de transport/Zodiac/Vélos		15 000	318 953	
Matériel informatique		1 921	390 661	
Mobilier			57 459	
Immobilisations corporelles en cours			40 128	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	0	16 921	5 684 246	
Autres participations			9 275	
Prêts, autres immobilisations financières			166 912	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV		0	176 187	
TOTAL GENERAL	0	16 921	5 860 433	

IV : Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Début exercice	Dotations	Mise au rebut	Fin Exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES				
Installations techniques, outil.industriels	82 951	16 543		99 494
Installations générales, agencements, divers	1 503 349	81 590		1 584 939
Matériel de transport/Zodiac	175 708	27 242	15000	187 949
Matériel informatique	321 310	19 638	1 921	339 026
Mobilier	37 864	4 196		42 061
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 121 182	149 209	16 921	2 253 469
TOTAL GENERAL	2 121 182	149 209	16 921	2 253 469

VENTILATION DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dér.	Reprises der.
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES					
Installations techniques, outil.industriels	16 543				
Installations générales, agencements, divers	81 590				
Matériel de transport	27 242				
Matériel informatique	19 638				
Mobilier	4 196				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	149 209				
TOTAL GENERAL	149 209				

CHARGES REPARTIES S/PLUSIEURS EXERCICES	Début exercice	Augmentations	Dotations	Fin exercice

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

PROVISIONS

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour amendes et pénalités	1 571 267	400 000	204 682	1 766 585
Provisions pour charges sociales	-		-	-
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 571 267	400 000	204 682	1 766 585
TOTAL GENERAL	1 571 267	400 000	204 682	1 766 585

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	Montant
Prov Congés Payés	1 262 212
Prov CET/RTT	1 219 957
Formation Prof	78 794
Contribution CE	8 391
Agefiph	47 511
Effort construction	43 067
Taxe sur les salaires	134 814
Urssaf/Garp Décembre 2024	678 946
Mutuelle Décembre 2024	21 794
Retraite 4 T 2024	241 360
Prévoyance 4 T 2024	44 086
Personnel charges à payer	23 213
Prélèvement à la source	88 678
Fournisseurs et comptes rattachés	614 647
DETTES FOURNISSEURS, FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL	4 507 471

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients et donateurs			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	93 367	93 367	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux			
Etat : impôt sur les bénéfices			
Dons 2024 encaissés en 2025	447 705	447 705	
Greenpeace International	327 435	327 435	
Fonds de dotation Greenpeace	65 499	65 499	
Autres bureaux Greenpeace	13 494	13 494	
Débiteurs Divers	90 723	90 723	
TOTAL GENERAL	1 038 223	1 038 223	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+1an,5ans au +	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	614 647	614 647		
Personnel et comptes rattachés	2 505 383	250 538	1 753 768	501 077
Sécurité sociale, autres organisme sociaux	1 163 949	1 163 949		
Etat : Taxe sur les salaires	134 814	134 814		
Etat : Prélèvement à la source	88 678	88 678		
Etat : Obligations cautionnées				
Dettes sur immobilisations, comtes rattachés				
Autres bureaux Greenpeace				
Autres Dettes				
Dette représentative de titres prêtés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 507 471	2 252 626	1 753 768	501 077

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

DETAIL DES DISPONIBILITES

RUBRIQUES	Montant
DISPONIBILITES	
Solde bancaire Crédit Coopératif	6 468 486,71
Caisse en euros	9 252,27
Caisse en devises	1 340,65
TOTAL	6 479 079,63

DETAIL DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

Libellé	Valeurs au 31/12/2023	Valeurs au 31/12/2024	Intérêts
Actions	234,27	234,27	
Livret A Association Euro	88 894,35	91 561,18	2 666,83
Livret Institutionnel	2020369,17	2038552,49	18 183,32
TOTAL	2 109 497,79	2 130 347,94	20 850,15

Au titre de l'exercice 2023, les VMP étaient classés dans la rubrique disponibilités, au 31 décembre 2023 le montant des VMP s'élevaient à 2 109 497,79 euros.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

DETAIL DES CHARGES CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	Montant
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Credit Bail	327
Assurances	50 722
Impressions 2025	16 248
Loyer entrepot 1er trimestre 2025	27 822
Loyer Paris 1er trimestre 2025	169 812
Parking 2025	830
Abonnements, licences et maintenance	48 173
Salons et locations saisonnières	12 810
TOTAL	326 745

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

PRODUITS DES LEGS

TYPES DE LEGS	Montant
Non soumis à engagement spécifique Aucun	
Soumis à engagement spécifique Aucun	
TOTAL	,00

Aucun de nos legs ne sont soumis à des engagements.

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

HONORAIRES	Montant
Commissaire aux comptes, audit comptes 2024	18 360,00
TOTAL	18 360,00

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURES DES CHARGES	Montant
Provisions pour risques et charges sur procès	400 000,00
Amendes	8 320,20
Charges exceptionnelles diverses	444,14
TOTAL	408 764,34

NATURES DES PRODUITS	Montant
Produits sur procès	
Produits sur éléments actifs cédés	1 400,00
Régularisations diverses	7 242,16
Reprise sur provisions pour risques et charges sur procès	204 682,00
Produits sur exercices antérieurs	
TOTAL	213 324,16

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

PASSIF SOCIAL

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées selon la méthode prospective.
L'âge moyen de l'effectif est de 41 ans et l'ancienneté moyenne est de 6 ans.

Le calcul a pris en compte les hypothèses suivantes :

- âge normal de départ en retraite : 67 ans
- taux d'actualisation : 3,38%
- évolution annuelle des salaires (y compris inflation) : 2%
- taux de rotation du personnel : 20%
- départ à l'initiative du salarié

ELEMENTS	Montant
Passif Social	1 183 192 €
TOTAL	1 183 192 €

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

REMUNERATION DES SALARIES, DES DIRIGEANTS SALARIES ET DES DIRIGEANTS ELUS

Le montant global des rémunérations brutes versées aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé à 274 K€.

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération ou indemnité au titre de leur fonction.

VALORISATION DU BENEVOLAT

(base 2 000€ brut sur 13 mois et 60% de charges patronales)

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Siège :

Le total des heures de bénévolat effectué au siège a été de 777 heures pour l'année 2024.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 17 762 €.

Groupes Locaux :

Le total des heures de bénévolat effectué dans nos groupes locaux a été évalué à 46 388 heures pour l'année 2024.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 1 060 430 €

Action :

Le total des heures de bénévolat pour les actions a été évalué à 41 688 heures pour l'année 2024.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 952 988 €.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

FONDS DEDIES

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en "fonds dédiés" ;
- les reports de fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs ;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public pour le projet "prélèvements"						27 000	
TOTAL						27 000	

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

TABEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT N-1		AUGMENTATION		DIMINUTION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	7 460 597	-124 580	-124 580					7 336 017
Excédent ou déficit de l'exercice	-124 580	124 580	124 580	362 518				362 518
Dotations consommables								
Suventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	7 336 017			362 518				7 698 535

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Cadre légal de référence

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Conformément à l'ordonnance n°2005-856 du 28 Juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public ainsi que ses notes annexes, à compter du 01 Janvier 2006, font partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de Greenpeace France.

L'application de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2020 a été mis en place à partir de l'exercice 2020, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Méthode de présentation

• Emplois de l'exercice :

Les dépenses de l'exercice sont affectées aux dépenses campagnes, à la recherche de fonds publics et aux frais de fonctionnement.

Dépenses campagnes :

Les dépenses campagnes se décomposent en campagnes réalisées en France et en campagnes réalisées à l'étranger.

Les campagnes réalisées en France sont déclinées par thématique avec leur coordination tandis que celles réalisées à l'étranger sont totalisées dans "versement à un organisme central". Ce montant correspond à notre contribution financière à l'organisation internationale.

Elle sert à financer des activités telles que :

- les moyens utilisés en commun par l'ensemble des bureaux : flotte des navires, outils de communication.
- le travail de lobbying et le suivi des conventions internationales.
- l'aide financière aux bureaux situés dans des régions écologiquement cruciales mais ne pouvant assurer seuls toutes leurs ressources : Afrique, Brésil, Chili, Russie, Chine, Inde, Asie du sud-est,...
- l'animation de campagnes au niveau international renforçant ainsi la synergie et la puissance de nos efforts, avec, par exemple, la nomination de chargés de mission internationaux donnant un appui spécifique à certains bureaux.

Nous utilisons les comptes annuels N-1 de Greenpeace International afin de répartir le montant de notre contribution dans notre CER.

Les emplois campagnes comprennent d'une part les frais directs imputables aux campagnes (coûts salariaux ainsi que les coûts opérationnels) et d'autre part une partie des frais généraux (cf page 19) selon le tableau de répartition des charges par département.

D'un tiers du montant de notre programme dialogue direct, en effet ce programme nous sert à véhiculer nos campagnes au grand public.

Ainsi que de 25% de nos campagnes de "téléphone" dont une bonne partie sert à informer donateurs et non-donateurs sur nos campagnes.

Frais de recherche de fonds :

Ils sont composés des coûts de marketing direct, du télémarketing, de deux tiers de nos équipes de dialogue direct dans la rue (toutes nos équipes ne sont composées que de salariés Greenpeace; nous ne faisons pas appel à un prestataire extérieur pour des questions de qualité), des relations adhérents (administratives), de la saisie de notre base de données et de 75% de nos campagnes "téléphones".

Frais de fonctionnement :

Il s'agit des frais de structure, du service administratif et financier, de l'accueil, du service ressources humaines, de la coordination des bénévoles au siège. Cette année, nous avons créé une Direction des Services d'Information et d'Engagement. Ce service regroupe des équipes précédemment intégrées dans la collecte de fonds, les campagnes et le fonctionnement. Il sera réparti dans ces 3 pôles proportionnellement au nombre d'équivalent temps plein en CDI de chaque pôle.

• Ressources de l'exercice :

Les ressources sont ventilées entre les ressources collectées auprès du public (dons et legs) et les autres produits (ventes de marchandises, refacturations aux autres bureaux d'actions faites en commun).

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

REPARTITION BUDGETAIRE DE GREENPEACE INTERNATIONAL

Source Rapport annuel Greenpeace International 2023

Répartition	Départements	Campagne	Marketing	Fonctionnement	Total emplois
En K€		77 883	8 680	16 542	103 105
En %		75,54%	8,42%	16,04%	100%

COMPOSITION DE NOTRE CONTRIBUTION A GREENPEACE GLOBAL

- Investissements Européens (Powershift Europe) qui financent nos actions Européennes 100% campagne
Pour 2024 ils étaient de : 411 643 €

- Contribution à Greenpeace International (répartie dans nos comptes suivant les % ci-dessus)
Pour 2024 elle était de : 9 479 000 €

Campagnes : 7 160 205 €
Marketing : 797 999 €
Fonctionnement : 1 520 796 €

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/24

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres	Par l'organisme	Versements à d'autres							
Achats de matières premières et de fournitures	132 285				30 612		68 075				230 972
Autres achats et charges externes	3 481 412				2 960 226		987 009				7 428 647
Aides financières versées											0
Impôts, taxes et versements assimilés	853 517				279 858		97 791				1 231 167
Salaires et traitements	6 560 541				2 247 705		881 059				9 689 305
Charges sociales	3 151 657				1 138 060		457 960				4 747 677
Dotations aux amortissements et provisions	35 106				13 098		101 004				149 209
Autres charges	0				0		253				253
Charges financières	3 226				809		77				4 113
Charges exceptionnelles	8 298				94		372	400 000			408 764
Contributions versées				7 571 848	797 999		1 520 796				9 890 643
TOTAL	14 226 042	0	0	7 571 848	7 468 461	0	4 114 398	400 000	0	0	33 780 750

Répartition :

- *Campagnes :*
Les coûts de campagnes sont décomposés en "Réalisées en France" et "Réalisées à l'étranger".
- *Marketing :*
Seuls les coûts directs d'informations (Mailing Campagne et pack de bienvenue) sont imputés aux campagnes.
Les relations adhérents sont répartis au % des demandes de campagne en frais de mission.
Notre campagne "téléphone" a trois missions, la première est de fidéliser nos adhérents en les informant sur nos campagnes, la deuxième est d'informer les non-adhérents sur nos campagnes et enfin solliciter une aide financière. Nous attribuons 25% des coûts des appels aux missions.
- *Collecte de rue :*
Notre campagne de "rue" est imputée pour 2/3 à la recherche de fonds et à 1/3 aux campagnes car au-delà de son objectif de recruter de nouveaux adhérents, elle nous permet d'informer le grand public sur Greenpeace, nos campagnes et sur toutes les questions liées à l'environnement.
- *Campagne signatures :*
Notre campagne de signatures de pétitions est imputée à 80% aux campagnes et à 20% à la collecte de fonds.
- *Direction Générale :*
Les coûts sont ventilés en 2/3 sur "missions" et 1/3 sur "fonctionnement".
- *Direction des systèmes d'information et d'engagement :*
Les coûts sont ventilés proportionnellement au nombre d'équivalent temps plein, 25% au marketing, 12% au fonctionnement et 63% aux campagnes.
- *Fonctionnement :*
Seuls les coûts liés à la maintenance des copieurs, le petit équipement, aux frais de télécom et fournitures de bureau sont ventilés sur "missions" 50%, "recherche de fonds" 20% et "fonctionnement" 30%
- *Standard :*
Ce poste correspond aux salaires et charges de l'équipe "standard accueil". Ces coûts sont ventilés sur "missions" 80%, "recherche de fonds" 10% et "fonctionnement" 10%

Compte de résultat par origine et destination en K€

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2024		2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	31 518	31 496	30 844	30 844
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	29 918	29 918	29 794	29 794
Dons manuels	29 918	29 918	29 794	29 794
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 600	1 578	1 050	1 050
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 420		2 232	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 209		2 188	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	211		44	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	205		69	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	34 143	31 496	33 144	30 844
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	21 798	19 847	21 101	19 303
1.1 Réalisées en France	14 226	12 275	13 694	11 896
Actions réalisées par l'organisme	14 226	12 275	13 694	11 896
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	7 572	7 572	7 407	7 407
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	7 572	7 572	7 407	7 407
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 468	7 460	7 071	7 014
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 468	7 460	7 071	7 014
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 114	3 844	4 354	4 021
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	400		743	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	33 781	31 150	33 269	30 338
EXCEDENT OU DEFICIT	363	346	-125	506

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2024		2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	2 031	2 031	1 432	1 432
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	2 031	2 031	1 432	1 432
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	2 013	2 013	1 394	1 394
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	18	18	38	38
TOTAL	2 031	2 031	1 432	1 432

Note 1.3 :

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public en K €

EMPLOIS PAR DESTINATION	2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	19 847	19 303	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	12 275	11 896	1.2 Dons, legs et mécénats	29 918	29 794
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	29 918	29 794
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	7 572	7 407	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 578	1 050
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 460	7 014			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 460	7 014			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 844	4 021			
TOTAL DES EMPLOIS	31 150	30 338	TOTAL DES RESSOURCES	31 496	30 844
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	346	506	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	31 496	30 844	TOTAL	31 496	30 844
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	4 028	6 596
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	346	506
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-200	-3 074
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	4 174	4 028

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2024	2023		2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	2 013	1 394	Bénévolat	2 031	1 432
Réalisées à l'étranger	2 013	1 394	Prestations en nature	2 031	1 432
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	18	38			
TOTAL	2 031	1 432	TOTAL	2 031	1 432